

Le vécu du risque chimique chez les peintres : approche psychosociologique.[◇]

Sophie DOUGUET - Patricia HERMAN

Dans un objectif de recherche pour améliorer la prévention liée au risque chimique et dans un but de communication pour les 30èmes Journées Nationales de santé au Travail du Bâtiment et des Travaux Publics, une étude d'orientation psychosociologique semblait intéressante pour comprendre la perception du risque chimique par les travailleurs du BTP. Pour modifier efficacement les comportements des individus face au risque et donc limiter la prise de risque, il est important d'étudier la perception subjective que les individus ont du risque. Il a ainsi été choisi de se concentrer sur la population des peintres d'intérieur afin de comprendre les facteurs psychologiques, sociologiques et organisationnels qui sont à l'origine de la décision de protection chez ces derniers sur les chantiers.

La question de départ pour l'étude était « le risque chimique est-il perçu par les peintres d'intérieur » ? Nous sommes parti du principe qu'il était perçu par les salariés. La problématique posée a donc été « **Comment le risque chimique est-il perçu par les peintres d'intérieur et comment l'information sur ce risque est-elle appliquée dans l'exercice de leur activité ?** ». Deux hypothèses ont été posées ; la première est que les peintres sous-estimeraient le risque par méconnaissance liée à un manque d'information, par banalisation du risque ou par occultation du risque ; la seconde hypothèse est qu'une mauvaise perception du risque chimique impliquerait une protection insuffisante chez ces salariés.

D'un point de vue méthodologique, il a été choisi une approche en face-à-face sur les chantiers avec les peintres, dans le but de mener des entretiens qualitatifs. Cela a donné lieu à trente-deux entretiens avec des peintres d'intérieur de TPE, PME et grandes entreprises. Le matériau recueilli a ensuite été analysé sous l'angle de deux disciplines complémentaires : la psychosociologie et la psychodynamique du travail.

[◇] Sophie DOUGUET, Patricia HERMAN
APST – BTP – Région Parisienne
DEFIM - Unité de Psychosociologie
110 avenue du Général Leclerc - 92340 Bourg-la-Reine
douguet@apst.fr

Il a été analysé que les peintres, tout comme chaque être humain, possédaient deux systèmes cognitifs pour leurs choix et décisions au quotidien. Il y a, d'une part, les perceptions spontanées et rapides qui reposent sur des sensations et des états physiologiques. Et, d'autre part, les représentations mentales construites collectivement, émanant de deux mondes : le monde objectif, c'est à dire celui des experts, et le monde subjectif qui est celui de la vie sociale. Ces deux types de systèmes auraient donc une influence sur la perception du risque chimique chez les peintres, et sur l'action de protection.

A. L'influence des experts sur la perception du risque chimique chez les peintres

1. La formation

Qu'ils soient issus d'une formation professionnelle ou sur le tas, il a été constaté chez les peintres interrogés, peu ou pas du tout de connaissance concernant les compositions des produits. Ce qui a une incidence directe sur le manque de protection. Malgré tout, la plupart semble connaître les pictogrammes et en pratiquer la lecture au contact d'un nouveau produit. Cependant chez les salariés issus d'une formation professionnelle, il semblerait que la connaissance acquise du risque chimique et la nécessité de se protéger soit biaisée à l'arrivée dans le monde du travail, avec une influence des anciens dans la prise de risques. Ce même mécanisme semblerait se produire pour les salariés qui se forment sur le tas et qui sont influencés dès l'origine, lors de leur formation sur les chantiers.

2. Le Médecin du Travail

Le message donné aux peintres sur les produits par les Médecins du Travail est qu'il s'agit de produits dangereux, mais ce message reste simplifié. Les facteurs temporels, les difficultés de compréhension ou le manque d'intérêt chez les salariés semblent empêcher une information complète qui pourrait entraîner une prise de conscience réelle du risque chimique par les peintres. Les salariés comprennent qu'il y a un risque grâce à leur Médecin du travail, mais ils ne cherchent pas à en savoir plus et il est souvent impossible de leur donner plus d'informations. Ce qui participe à renforcer la « stratégie défensive de métier » qui consiste pour les salariés à occulter de leur conscience le risque auquel ils seraient confrontés, afin de pouvoir continuer à travailler. Néanmoins, le Médecin du Travail semble bien repéré par les salariés comme un prescripteur. Il semble avoir un rôle important auprès des ouvriers dans l'apprentissage des pictogrammes. Également, pour certaines tâches, le Médecin du Travail réussit à créer des automatismes de protection chez les salariés qui ont intégré des obligations devenues des normes dans leur raisonnement psychologique, « *quand on fait du pistolet, on doit*

mettre un masque ». Cela serait dû à la répétition du message par le Médecin lors des visites médicales successives et les visites sur les chantiers, ainsi qu'à la relation de confiance tissée avec le salarié.

3. L'entreprise et ses partenaires

Du fait des impératifs de production toujours plus importants avec des délais toujours plus restreints, les salariés travaillent sous l'emprise de cette obligation de productivité dans la rapidité. Également, il a été remarqué que le niveau d'information et de sensibilité des employeurs et hiérarchies sur le risque chimique était faible. Ces facteurs provoqueraient ainsi un manque d'information chez les salariés, donc une mauvaise protection face au risque. Parallèlement, les employeurs dans l'obligation de protection des salariés, semblent fournir en majorité les EPI aux salariés - mais ces EPI sont vus par les salariés comme non adaptés à leur activité. La hiérarchie de l'entreprise a donc un comportement paradoxal auprès de ses salariés sur la sécurité et la productivité. Ces derniers sont autonomes dans leurs tâches et leur décision de protection mais il leur est donné un objectif clair de production accentué par le client, qui pousse à la production sans se préoccuper des conditions de chantiers qu'il offre aux salariés. Ainsi, un écart entre les objectifs de production prescrits et la possibilité réelle de porter des protections adaptées, pousse les salariés à peu se protéger. Quant aux partenaires des employeurs, tels que les fabricants et fournisseurs, l'objectif étant la vente de produits, l'information sur la composition des produits et ses conséquences sur la santé, est en général absente.

B. L'influence de l'environnement social du salarié sur sa perception du risque chimique

1. L'expérience de métier

Dans les discours des peintres interviewés, un sentiment de maîtrise du métier et l'adoption d'automatismes sont clairement ressentis, entraînant chez eux une réelle inhibition dans l'action de recherche d'informations sur un éventuel risque chimique. Certains exercent ce métier depuis des années, sans avoir vécu une maladie ou un accident les empêchant de travailler – ce qui leur fait souvent penser qu'ils sont exceptionnellement doués ou invulnérables. Ceux qui ont vécu ou assisté à une expérience négative liée au risque chimique semblent également refouler la charge mentale du risque et ne se protègent pas davantage. Cette « illusion de l'expérience » entraînant une vision d'invulnérabilité conduit à une sous-estimation du danger perçu et à une non-conscience de la nécessité de porter des protections. Les peintres sont pourtant conscients du risque chimique mais ils se disent qu'une maladie grave ne leur arrivera pas dans l'immédiat. Ils abordent l'avenir avec fatalisme, mais ces croyances fatalistes incitent à prendre des risques et à négliger les mesures de sécurité. Aux vues des

conséquences sur leurs collègues, certains peintres ne prennent pas non plus conscience du risque ; ils imputent la faute non pas aux produits, mais à la personne. En attribuant l'accident à la victime, l'observateur essaye de se persuader qu'il est invulnérable et qu'il aura un meilleur contrôle de la situation. Il s'agit d'un biais défensif, sous forme de déni, qui sert à réduire l'anxiété de la personne qui n'a jamais été victime d'un accident. En général, le risque physique est plus dangereux aux yeux des peintres, que le risque chimique. Visible, il est dans un premier temps beaucoup plus palpable que le risque chimique. Également, par expérience personnelle ou par vécu à travers d'autres personnes, le risque physique génère une souffrance immédiate et est symboliquement relié à l'idée de la mort subite, contrairement au risque chimique qui est vu comme un risque différé. Les risques aux conséquences immédiates semblent ainsi mieux perçus que les risques qui comportent des conséquences lointaines. Les peintres prennent ainsi plus de précautions sur une gazelle que face aux produits chimiques utilisés.

2. Les relations sociales informelles sur les chantiers

L'entreprise constitue un lieu de socialisation pour ses salariés. L'expérience des relations dans l'univers productif génère des normes collectives de comportement et fournit la possibilité de se construire une identité au travail. La perception du risque résulte ainsi d'une construction sociale. Par le biais des interactions et du partage des expériences, les individus, membres d'un même groupe, finissent par élaborer une culture commune du risque. L'identité de métier portée par les peintres, commune à celle de la plupart des métiers du bâtiment, comprend un déni du risque principal auquel ils sont confrontés, ici le risque chimique, entraînant une forme de résistance de ces travailleurs aux consignes de sécurité prescrites par le monde « objectif ». Mais leur attitude de mépris du risque, leur ignorance et inconscience du danger ne sont qu'une parade. Le vécu de la peur existe mais il n'apparaît qu'exceptionnellement car il est contenu par des systèmes de défense. Ce dispositif psychologique est absolument nécessaire afin de se protéger de la charge mentale que pourrait avoir la perception trop réelle du risque. Le métier, à caractère collectif, devient le contenant de cette pseudo-inconscience du danger. Seule la participation de tous les salariés du métier à la stratégie défensive en assure l'efficacité symbolique. Les peintres plus âgés semblent avoir une tendance à se croire plus habiles et plus aptes à faire face aux risques que les jeunes. Ce qui conduit à sous-évaluer les risques pour soi, à surestimer ceux d'autrui et à adopter des attitudes optimistes pouvant aller jusqu'à la dénégation du risque. Malgré une information sur les substances dangereuses dans des formations initiales en peinture, les jeunes semblent perdre leur conscience du risque en devenant professionnels en entreprise. Le processus chez le jeune est la déconstruction de la représentation du risque acquise lors de la formation initiale, pour en reconstruire une

nouvelle, en adoptant celle du collègue pour entrer dans le collectif. La plupart des peintres ont comparé leur métier avec celui des autres travailleurs du bâtiment, en étant plus optimistes sur les risques auxquels un peintre serait confronté. Cette perception ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risques mais ils estiment être moins confrontés aux risques qu'autrui pour les événements négatifs et plus chanceux qu'autrui pour les événements positifs. La comparaison se ferait dans l'immédiateté du risque.

3. Le choix et la fierté du métier

La plupart des salariés interrogés nous ont fait part de la fierté avec laquelle ils exerçaient ce métier. Pour être reconnu par le client, par ses pairs et également par son patron, l'objectif du salarié est de réaliser « un beau travail » - la protection lui semble ainsi annexe par rapport à l'objectif de production, surtout si celle-ci est peu adaptée et l'empêche de travailler. Les salariés n'ayant pas « choisi » ce métier semblent accepter plus difficilement les contraintes physiques imposées par le métier et ils sont les premiers à émettre des doutes sur la dangerosité des produits utilisés. Ces salariés ont plus de propension à porter les EPI. Dans le cas des salariés qui ont choisi d'être peintre, il a été remarqué qu'ils acceptaient davantage les contraintes et de part l'exaltation du métier, ne voyaient pas ou peu l'existence du risque chimique. Les salariés affichant une lassitude du métier, un constat de fatigue et de détérioration de la santé se protègent un peu plus que la moyenne et émettent également plus de doutes sur les produits chimiques utilisés.

4. L'entourage personnel du salarié

La moitié des salariés interrogés déclare parler de leur travail avec leur entourage, mais n'évoquent pas le risque chimique auquel ils sont confrontés. Il s'agit pour eux de ne pas avouer une faiblesse qui s'apparenterait à de l'appréhension et de préserver leur virilité et leur image d'homme de la famille. Ne pas parler du risque, ne pas le verbaliser, alors que chez ces salariés certains en sont clairement conscients, est un moyen de continuer à en faire le déni pour ne pas que ce dernier prenne une trop grande place et que le métier soit identifié par leur entourage comme un métier dangereux. Ces familles n'ayant pas conscience du risque qu'encourt l'individu ne peuvent pas avoir d'influence sur la nécessité de protection auprès du salarié. L'autre moitié des salariés semble parler librement de leur métier avec leur entourage, aussi bien de ce qui en fait leur fierté que des risques quotidiens. Ceux qui en parlent, sont surtout ceux qui n'ont pas choisi le métier, qui le trouve pénible et qui ont une charge mentale vis-à-vis des risques qu'il prennent - en parler devient un exutoire. Ainsi, la seule recherche de l'individu en parlant du risque est d'être reconnu dans le fait de réaliser un métier pénible, mais pas de recueillir de conseils en terme de protection - d'ailleurs, l'entourage ne cherchera pas à s'y immiscer. Bien que le grand public semble occulter le risque chimique du métier de

peintre car il semble être un métier accessible, certaines personnes comme les « passants » en ont conscience et jouent un rôle dans la prise de conscience par les peintres eux mêmes. Par l'intérêt que ces personnes leur montrent, les peintres se sentent reconnus dans la pénibilité de leur métier. Le fait que cela soit vu par l'extérieur, les pousse à s'interroger réellement sur la réalité de cette exposition au risque chimique.

5. Les médias

Le métier de peintre et ses risques sont rarement médiatisés par la télévision ou la presse généraliste. Par contre, les risques comme l'amiante ou le plomb sont largement médiatisés, donc perçus comme plus importants et intenses que d'autres dont on parle peu. Pour de nombreuses situations, l'intensité éprouvée d'un risque reflète de façon assez directe la couverture médiatique dont il fait l'objet. Sur-médiatisées, ces substances chimiques paraissent aux peintres plus dangereuses que les produits qu'ils utilisent, qui sont donc sous-estimés dans leur nuisance. Par contre, compte tenu du fait que le risque de l'amiante pour la santé est apparu de longues années après le début de son utilisation, les peintres redoutent ce même phénomène. Fleurissent également aujourd'hui de nombreuses émissions de décoration à la télévision. Ces nouvelles émissions sont criantes dans le déni du risque chimique. Les présentateurs-démonstrateurs ne portent aucun EPI, n'informent jamais des risques potentiels liés à l'utilisation de ces produits, et vont même jusqu'à faire la promotion de caractéristiques telles que l'absence d'odeur, synonyme de non-dangerosité. L'impact de ces émissions et l'occultation du risque chimique dont elles font état ont bien sûr également une part de responsabilité en renforçant auprès des peintres le déni de ce risque. Également, comme nous l'avons vu plus tôt dans cette étude, le message de communication des fabricants de peinture est également volontairement tronqué, dans un but commercial. Par exemple, l'amalgame avec le bienfait du « bio » pour l'environnement provoque une impression pour les peintres que cette peinture protège également leur santé.

C. L'influence de la perception sensorielle : « sa » vérité dans la prise de conscience du risque

Suite aux 32 entretiens réalisés, il est apparu que la perception sensorielle, principalement l'odorat et le toucher, étaient les premiers facteurs utilisés par les peintres pour juger un produit dangereux. Il s'agit des premiers indices qui leur font dire, à l'unanimité, que le produit est dangereux ou non pour leur santé - ces facteurs semblent prendre le dessus sur tous les autres facteurs influençant la représentation du risque chimique, issus des mondes objectifs (celui des experts) et subjectifs (celui des interactions sociales) étudiés plus haut. Pour 98% de l'échantillon, le fait que le produit ait

une odeur forte est synonyme de dangerosité. Il s'agit des produits à base d'essence, de laque, d'huile, tels que le white-spirit, la peinture glycéro, les produits décapants. L'action de protection intervient quand cela devient insupportable physiquement pour le salarié. S'ils sont gênés dans leur respiration, les salariés mettront plus facilement une action de protection en place. Pour tous, le geste réflexe est d'ouvrir les fenêtres pour ne pas être incommodés par l'odeur. Ainsi, le produit qui a peu ou pas d'odeur est vu comme un produit non dangereux. Moins « agressés » par l'odeur, les salariés s'estiment moins en présence d'un risque et ne voient pas l'intérêt de se protéger. Il a également été constaté que l'interpellation du système sensoriel par le toucher entraîne en général une prise de conscience. Lorsque l'utilisation d'un produit provoque une douleur, il génère chez les salariés une attitude de protection. Le risque chimique devient ainsi palpable par l'odorat et les réactions au toucher car il permet d'être « matérialisé ». Mais ce moyen de perception est risqué car il s'agit d'une représentation créée par le salarié, qui n'est pas toujours représentative de la dangerosité réelle des produits.

Quelle prévention possible ?

L'action de protection des peintres est donc liée à l'influence de facteurs, ayant participé à la création de représentations chez le salarié, vis-à-vis du risque chimique. L'objectif du repérage de ces facteurs était de permettre aux acteurs de la prévention de comprendre la dynamique d'influence des représentations des salariés sur leur protection, afin de mener des actions ciblées et adaptées à la problématique. Voici quelques préconisations d'actions qui peuvent découler de ces observations :

- Réaliser des actions de formation et d'information auprès des employeurs et des hiérarchies de terrain pour une meilleure sensibilisation au risque chimique. Mieux informés, ils seront de meilleurs vecteurs de la prévention et prendront les décisions adaptées en terme de protection pour les salariés, telles que : l'achat de produits moins nocifs, l'achat d'EPI de qualité, l'aménagement et l'organisation des chantiers...
- Préserver l'acquis de l'automatisme de lecture des pictogrammes chez les peintres, en maintenant la connaissance de ces derniers, notamment en les formant au nouvel étiquetage (Syst. Global Harmonisé).
- Utiliser les pratiques déjà existantes des peintres au titre de la prévention. Par exemple, les peintres semblent très sensibles à la notion de propreté. Leur objectif est de rendre un chantier propre et ils aiment admirer leur travail fini. Ainsi, après interrogation sur le type d'EPI portés, il s'avère que ces derniers portent des gants, non pas pour se protéger du risque chimique, mais pour ne pas avoir de peinture sur les mains et rester propres. Un moyen détourné pour faire porter les gants aux peintres serait ainsi de jouer sur leur sensibilité à la propreté. Ce pourrait être un premier argument pour les sensibiliser au port des EPI, tout en leur expliquant le double bénéfice apporté par l'équipement :

protection contre le risque chimique et objectif de propreté. Ainsi, la connaissance du risque, faute de pouvoir s'affirmer ouvertement à cause de l'idéologie défensive de métier, pourra s'intégrer dans les savoir-faire de métier.

Bibliographie :

1. Prévention BTP – n°115 – Février 2009 – « Peintre : Des produits aux postures... les risques sous-estimés » - p. 34 à 36
2. Florence Osty, Renaud Sainsaulieu, Marc Uhalde. *Les mondes sociaux de l'entreprise*, La Découverte, Paris, 2007
3. Jacqueline Barus-Michel, Eugène Enriquez, André Lévy, *Vocabulaire de Psychosociologie*, Paris, Erès, 2002
4. Dongo Rémi Kouabenan, Bernard Cadet, Danièle Hermand, Maria Teresa Munoz Sastre, *Psychologie du risque : Identifier, évaluer, prévenir*, Bruxelles, De Boeck, 2006
5. Christophe Dejourn, *Travail : usure mentale*, Paris, Bayard Editions, 1993
6. Gilles Deleuze, Hélène Bertin, EDF R&D, *Cartographie subjective des risques : comprendre la représentation d'un risque technique par un groupe professionnel*, Paris, 2006
7. *Enquête Perception du risque respiratoire versus port des EPI*, XXVIIèmes Journées Nationales du BTP, Arcachon, mai 2003, A. Boscher, C. Lebaupain, D. Guernier (APST-BTP-RP Bourg la Reine)